

# MARQUAGE AU SOL + PANCARTE



## Application:

Pour les applications extrêmes nous conseillons d'éviter le marquage sur les zones de passages des transpalettes et chariots.

Nous associons souvent des pancartes accrochées au plafond avec les bandes de délimitation au sol pour l'adressage des emplacements (tout particulièrement pour les codes à barres).

## Matériel:

Pancarte (voir fiche produit des pancartes) et marquage au sol (bandes adhésives, « T », « - » et « L » ou marquage au sol permanent).

## TARIF PUBLIC-AU 01.09.2014

Devis personnalisé, nous consulter

sous réserve de toutes modifications

# APPLICATIONS



**ADRIAN +  
ASSOCIES**

**CONSEIL POUR L'INDUSTRIE**

**FKM pour l'organisation de votre magasin et entrepôt**

Case postale – CH 4001 Bâle Téléphone 061 261 88 60 - Télécopie 061 261 83 12

E. mail: [info@adrian-associes.com](mailto:info@adrian-associes.com) – site Web: [www.adrian-associes.com](http://www.adrian-associes.com)